



# LA DÉCADE

## LA LETTRE DU CERCLE JEAN BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir. »

octobre 2015

## POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, le 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say ([www.cerclejeanbaptistesay.com](http://www.cerclejeanbaptistesay.com)), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

### Il nous l'avait bien dit

octobre 2015

## « Les particuliers ne s'y laisseront pas prendre »



Dans l'édition de 1826 de son traité, on retrouve aussi Jean-Baptiste Say comme moraliste politique. Voici une leçon d'actualité :

« Ne pensez pas que les gouvernements perdent un avantage précieux en perdant le pouvoir de tromper. L'astuce ne leur sert que pendant un temps bien court, et finit par leur causer plus de préjudice qu'elle ne leur a fait de profit. Nul sentiment dans l'homme ne tient son intelligence éveillée autant que l'intérêt personnel ; il donne de l'esprit aux plus simples. De tous les actes de l'administration, ceux en conséquence dont on est le moins dupe sont ceux qui touchent à l'intérêt personnel. S'ils tendent à procurer, par la finesse, des ressources à l'autorité, les particuliers ne s'y laisseront pas prendre ; s'ils font un tort dont les particuliers ne puissent se garantir, comme lorsqu'ils renferment un manquement de foi, quelque artistement déguisé qu'on le suppose, on s'en apercevra bientôt. Dans l'opinion qu'on se formera d'un tel gouvernement, l'idée de la ruse se joindra à celle de l'infidélité, et il perdra la confiance, avec laquelle on fait de bien plus grandes choses qu'avec un peu d'argent acquis par la fraude. Souvent même ce sont les seuls agents du gouvernement qui tirent parti de de l'injustice qu'on a commis envers les peuples. Le gouvernement perd la confiance et ce sont eux qui font le profit ; ils recueillent le fruit de la honte qu'ils ont fait rejaillir sur l'autorité. »

## Analyse économique



octobre 2015

# Dans la tête d'un banquier central

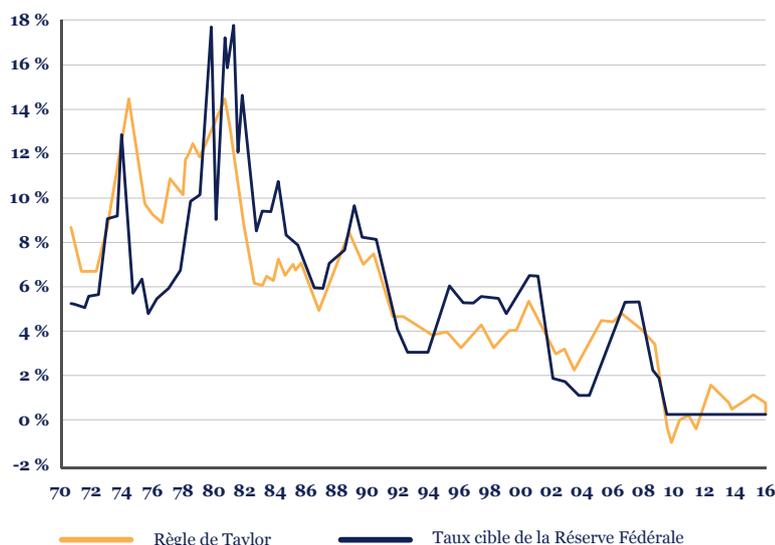
**Quand le FMI, l'OCDE, la Banque Mondiale et différentes banques centrales s'expriment tous sur le même sujet, et de façon parfois contradictoire, on peut en tirer au moins deux conclusions. La première, c'est que le sujet est d'importance. La seconde, c'est qu'il est compliqué ! Mais quel est le sujet, au fait ? Il s'agit rien moins que de la politique monétaire de la Réserve Fédérale, la banque centrale des Etats-Unis.**

Après avoir maintenu son taux directeur proche de zéro depuis fin 2008, après avoir acheté plusieurs trillions d'actifs financiers, Janet Yellen, la présidente de la Fed, a en effet clairement dit que le temps était venu d'entamer la normalisation de la politique monétaire. Les uns disent qu'il est trop tôt, les autres qu'il faut se hâter. Au-delà de la question de ce que doit faire la Fed aujourd'hui, c'est l'occasion de rappeler ce qui détermine la politique monétaire des grandes banques centrales.

La plupart des banques centrales ont pour objectif de cibler l'inflation à moyen terme pour la contrôler. Certaines, dont la Fed, ont également un objectif lié à l'activité économique, maximisation de l'emploi entre autres, mais généralement l'objectif d'inflation domine. Pour les pays développés, la plupart des banques centrales veulent atteindre un niveau d'inflation autour de 2 %. Pour atteindre cet objectif, les banques centrales agissent directement et indirectement.

L'action directe repose sur la vision suivante. En schématisant, on considère qu'une économie, lorsqu'on la regarde du côté offre de biens et services, peut produire un montant donné d'activité économique sans pousser l'inflation à la hausse ou la baisse. Ce montant dépend de sa taille, de sa productivité,... On l'appelle le potentiel d'activité. Dans les faits, du côté de la demande de biens et services, l'économie n'est presque jamais à ce niveau-là. Elle va donc alterner des phases où elle est au-dessus de ce potentiel d'activité et des phases où elle est en dessous. Lorsque l'activité est au-dessus, le taux de chômage est très bas, ce qui renforce le pouvoir de négociation des salariés, poussant donc à la hausse les salaires, mais aussi le prix des facteurs de production comme les matières premières. Ceci conduit in fine l'inflation à la hausse. Inversement, lorsque l'activité est en dessous de son potentiel, cela pousse l'inflation à baisser. Dès lors, en influant sur l'activité économique, la banque centrale peut tenter de piloter l'inflation. Pour ce faire, elle utilise l'arme des taux d'intérêts. En relevant ou baissant son taux directeur, elle fait monter ou baisser le niveau général des taux d'intérêts. Plusieurs canaux de transmission (coût du crédit, prix des actifs, taux de change) influent alors sur la demande globale. Par exemple, on voit bien l'impact que peut avoir la remontée des taux obligataires sur la construction résidentielle. Cette relation a été modélisée par la règle de Taylor qui met en relation le taux de la banque centrale, l'inflation et la croissance.

## États-Unis : taux de la FED et règle de Taylor



L'action indirecte porte quant à elle sur les anticipations des agents économiques. Si les banques centrales convainquent ceux-ci qu'elles vont tout faire pour atteindre leur objectif et réussir, elles arrivent à progressivement ancrer ces anticipations dans l'esprit des gens. Les gens se disent que l'inflation sera d'environ 2% parce que la banque centrale le leur a dit et qu'ils la croient. Ce faisant, ils intègrent ce chiffre dans leurs calculs économiques (fixation des prix, négociations salariales) et l'inflation finale, fruit de ces calculs, se rapproche de cet objectif.

L'action de la banque centrale met toujours du temps à se diffuser dans l'économie réelle. La politique monétaire doit donc se piloter à la manière d'un paquebot : en ayant toujours à l'esprit où l'économie devrait être dans un à deux ans. Par ailleurs, des facteurs exogènes peuvent influencer temporairement l'inflation : brutale augmentation des prix matières premières, hausse de la TVA. Généralement, l'effet de ces chocs s'estompe au bout de quelques temps.

L'histoire des trente dernières années montre comment ces deux types de politiques des banques centrales interagissent. Après la poussée inflationniste des années 70, les banques centrales ont dû agir très brutalement sur les taux d'intérêts pour casser la spirale haussière qui s'était mis en place. En revanche, après avoir éloigné le spectre de l'inflation dans les années 90, elles ont pu se reposer davantage sur l'action indirecte en pilotant les anticipations des investisseurs.

Après avoir pu mener leur politique monétaire de manière assez classique pendant près de trente ans, les banques centrales ont mis en place des politiques d'achat de titres pour aller plus loin que les seules baisses de taux. Il fallait répondre à la crise récente, mais leur analyse de l'économie reste assez similaire à ce qui a été évoqué ci-dessus.

Que doit donc faire Janet Yellen ? Selon nous, il est temps pour elle de commencer à remonter les taux directeurs car si l'inflation n'est pas encore là, le marché de l'emploi aux Etats Unis s'est nettement amélioré. Le taux de chômage a baissé de presque un point par an depuis quatre ans et il est maintenant proche du niveau en dessous duquel la Fed estime que les pressions inflationnistes vont se produire. Dans ce contexte, attendre que l'inflation accélère pose le risque de devoir remonter les taux plus rapidement que prévu, causant ainsi davantage de perturbations qu'avec une remontée plus précoce mais aussi plus progressive.

Reçu 10/10



octobre 2015

« Une vérité appartient, non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »  
(traité 1<sup>re</sup> ed.)

## Les « Jéco » à Lyon les 13-14-15 octobre 2015

Pour la huitième année les Journées de l'Economie se tiendront à Lyon qui veulent favoriser le débat économique, éclairer le grand public et faire rayonner les milieux académiques et économiques de la métropole lyonnaise. Belle initiative de la Fondation pour l'Université de Lyon en partenariat avec l'ENS, bien rôdée maintenant, qui rencontre l'ambition pédagogique du Cercle Jean-Baptiste Say. Trois jours de conférences et ateliers ouverts à tous les publics et sollicitant économistes, universitaires, chefs d'entreprises etc. Le Cercle est donc mécène cette année de cet événement qui se tient dans la ville natale de notre économiste préféré. On note particulièrement au programme :

**Le 13 à 11h P-A de Chalendar**, PDG de Saint-Gobain et parrain du Cercle à la conférence inaugurale « agir pour le climat »

**15h F de Saint-Pierre**, fondateur du Cercle Jean-Baptiste Say, à la conférence « entreprise et société »

**Le 14 à 15h J-P Nouen**, pilier du Cercle, à la conférence « politiques monétaires et effet redistributif ».

Programme complet sur [www.journeeseconomie.org](http://www.journeeseconomie.org). L'occasion d'une visite à cette superbe ville, qui a reconnu le talent de son enfant en donnant une rue à Jean-Baptiste Say, en haut de la Croix-Rousse d'où la vue sur la presqu'île est magnifique !



**Collé 0/10**



**octobre 2015**

« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »  
(traité 1<sup>re</sup> ed.)

## **Le ministère de l'Education Nationale**

La Cour des comptes a rendu public, le 29 septembre 2015, un rapport sur le coût du lycée.

Extraits :

*« Créé en 1802 pour forger l'élite de la Nation, le lycée conduit désormais 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat. Pourtant, alors que le coût moyen d'un lycéen français est 38 % plus élevé que celui des lycéens des autres pays de l'OCDE, au plan qualitatif les résultats en France en termes de réussite dans les études post-bac ou d'insertion sur le marché du travail des bacheliers professionnels ressortent comme très moyens.*

*En 2012, la dépense intérieure d'éducation était de 139,5 Md€, soit 6,9 % du PIB. Le lycée représentait 18,6 % de cet ensemble, soit 25,9 Md€.*

*Au sein de l'OCDE, la France se caractérise par une répartition atypique de la dépense en faveur des élèves : le coût d'un élève en primaire y est en-deçà de la moyenne, celui d'un collégien assez proche et celui d'un lycéen très supérieur. Cet écart s'explique au lycée par un temps d'instruction reçu par les élèves beaucoup plus important alors même que les heures d'enseignement dispensées par les enseignants sont plus faibles, et par une taille moyenne des structures plus petite, qu'il s'agisse des groupes d'élèves ou de la taille des établissements. Concernant les coûts d'enseignement, c'est le nombre d'élèves présents devant l'enseignant qui explique principalement les grandes différences entre disciplines. Il en résulte un coût moyen des enseignements facultatifs beaucoup plus élevé que celui des matières obligatoires.*

*Le resserrement du champ des options dans la voie générale et des spécialités dans la voie professionnelle limiterait la profusion des combinaisons d'enseignement, qui aggrave de façon diffuse le coût du système éducatif.*

*Le temps élevé d'instruction par élève est réparti sur un faible nombre de semaines et assuré par des enseignants dont les obligations de service sont définies de manière rigide, dans un cadre strictement hebdomadaire. La réduction du volume d'instruction et son étalement sur une période annuelle plus longue constitueraient ainsi des leviers efficaces pour mieux maîtriser le coût du lycée. Le cadre institutionnel et le pilotage partagé du service public éducatif entre État et Régions ne favorisent pas l'amélioration de la gestion des lycées : l'allocation des moyens est perfectible, la mutualisation est insuffisante, les outils contractuels sont complexes et la position ambiguë des établissements et des proviseurs engendrent également des difficultés de gestion. La révision des processus d'allocation, la simplification et la rationalisation des outils de pilotage, et le renforcement de l'autonomie des établissements et des pouvoirs des chefs d'établissements sont donc nécessaires. »*

---

La réponse du ministère en date du 29 septembre.

**« Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche prend acte de ce rapport qui constituera un élément d'analyse venant nourrir l'évaluation des réformes des lycées que le ministère engagera à l'automne. »**

En dehors du maniement curieux des majuscules et de la méconnaissance du calendrier, puisque l'automne a commencé le 23 septembre, on s'étonne de l'indigence de cette réponse : ce rapport en suit bien d'autres : 2004-2010-2013 et déjà un en 2015 sur ces sujets. Pour autant il reste 58 langues présentables au baccalauréat, dont 20 choisies par moins de 50 élèves, notamment 13 en danois et 6 en swahili...

---

---

*Parole d'entrepreneur*

octobre 2015

## Matthieu Jacquillat « Arts Affaires »



Chez Matthieu Jacquillat, 25 ans après des études juridiques, comptables et financières et 4 années d'audit chez Ernst & Young, la passion de l'art contemporain est toujours intacte, débordante, rayonnante !

En 1968, son père créait Arts Affaires ; en 1991 Matthieu Jacquillat la reprenait, élargissant son expertise tout en poursuivant avec ferveur le déploiement de l'art contemporain dans l'entreprise : « Nous réveillons l'environnement de l'entreprise ! L'art contemporain part à la rencontre de tous, sur les murs et espaces de l'entreprise, les collections d'œuvres d'art s'y déclinent. Entouré d'une remarquable équipe de quelques personnes, nous nous occupons de tout : de la direction artistique, du choix des collections d'œuvres jusqu'à leurs installations et mises en place. De la médiation à l'exposition, nous donnons du sens aux environnements de travail. Au-delà d'un patrimoine important et constamment renouvelé, notre liberté nous permet aussi de choisir parmi la quasi-totalité des artistes contemporains. Et en plus, c'est accessible budgétairement parlant. »

### 1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

Chacun a sûrement de bonnes raisons. Pour ma part, je dirais d'abord que cela a été une question de culture, d'environnement familial et éducatif, propice à cette envie.

Mais cela reflète également un fort goût personnel de liberté, d'envie de faire et d'avancer.

### 2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Pour moi, sûrement pas ! Le travail d'équipe est aussi fondamental, il donne un cadre à chacun pour entreprendre, réfléchir, enrichir les idées.

Par contre, le chef d'entreprise est un infatigable développeur d'idées, de plus de « plus », un passionné, créatif, visionnaire, pragmatique, et manager !

### 3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

Au-delà de sa définition financière, et pour ne pas sombrer dans une réponse triviale, je dirais que dans mon univers, la création de valeur ce sera :

- > plus de service,
- > plus de proximité avec le client pour mieux valoriser ses prestations,

- 
- > remettre en cause ses méthodes,
  - > rebondir sur les difficultés,
  - > imaginer le futur.

**4) Quelles sont les trois mesures que vous prendriez pour améliorer le développement des entreprises françaises ?**

Pour moi, les priorités sont celles-ci :

- 1-** Simplifier les règles du jeu juridique et social
- 2-** Faciliter l'accès au crédit
- 3-** Encourager l'intéressement, la participation aux bénéfices
- 4-** Baisser les charges sociales

Bref, mieux partager les richesses ensemble dans l'entreprise et se libérer des carcans législatifs et techniques, et du poids du secteur public.

---

---